

COMMUNE DE GRIE

7-216701698-20241205-24_01467-DE Date de télétransmission : 09/12/2024 Date de réception préfecture : 09/12/2024

56, rue Principale - 67240 GRIES

303 88 72 42 62

mairie@gries.fr

www.gries.eu

Extrait des délibérations du Conseil Municipal

Séance du jeudi 05 décembre 2024 à 18h30 Salle du Conseil - « Maison Commune »

Conseillers élus : 23

Conseillers en fonction : 20 Conseillers présents : 14 Conseillers représentés : 5

Date de convocation: 29 novembre 2024

Sous la présidence de M. Eric HOFFSTETTER, Maire

<u>Présents</u>: M. Eric HOFFSTETTER, M. Jacky NOLETTA, Mme Fabienne ANTHONY, M. Patrick SIMON, Mme Véronique IFFER, M. Richard VOLTZENLOGEL, Mme Michèle NAVE, M. Julien ANCKLY, Mme Sabrina KIMMICH, M. Pierre KOCH, Mme Sabine KROMMENACKER, Mme Joan MAAGER, Mme Emmanuelle PARISSE, M. Philippe SCHILLING

Absents excusés avec pouvoir :

Mme Paola DI MICHELE, pouvoir à Mme Emmanuelle PARISSE

Mme Géraldine FURST, pouvoir à Mme Fabienne ANTHONY

Mme Agnès GUILLAUME, pouvoir à Mme Sabine KROMMENACKER

M. François LAEUFER, pouvoir à M. Jacky NOLETTA M. Maxime KERN, pouvoir à M. Julien ANCKLY

Absente sans pouvoir:

Mme Carole METZ

Objet: Approbation d'un nouveau contrat de fourniture de gaz du 01.01.2027 au 31.12.2027

Le contrat actuel de fourniture de gaz naturel signé avec ES Energies Strasbourg pour l'ensemble des bâtiments communaux prend fin au 31 décembre 2024. Le prix fixe unitaire du MWh est de 51.75 € HT pour l'Espace La Forêt et de 55.12 € HT pour tous les autres sites. Un nouveau contrat a été établi pour l'année 2025 par délibération du Conseil Municipal du 04 avril 2024, avec un prix fixe unitaire du MWh de 47.43 € HT pour l'ensemble des sites.

Après s'être renseignée sur les prix actuels du marché qui sont plutôt assez favorables, la commune sollicite un nouveau contrat auprès de fournisseurs pour un nouveau contrat. Au vu des propositions qui ont été faites, et après analyse, la Commune propose de retenir la solution proposée le 14 novembre 2024 par ES Energies Strasbourg à prix fixe pour l'année 2027. La commune n'a pas reçu de réponses de la part d'autres fournisseurs.

Le marché prévoit un prix fixe unitaire hors TVA du MWh de :

- 49.04 € pour l'Espace la Forêt (toutes les salles sauf la salle des Associations)
- 55.36 € pour la salle des Associations de l'Espace la Forêt
- 57.66 € pour les ateliers municipaux
- 55.30 € pour l'école élémentaire
- 58.73 € pour le local jeunes
- 55.23 € pour l'école maternelle, la bibliothèque et l'école de musique
- 58.80 € pour le stade municipal
- 59.19 € pour l'annexe de la mairie
- 59.93 € pour le logement gauche au-dessus de l'école maternelle
- 59.69 € pour le logement droit au-dessus de l'école maternelle

Accusé de réception en préfecture 067-216701698-20241205-24_01467-DE Date de télétransmission : 09/12/2024 Date de réception préfecture : 09/12/2024

Entendues les explications de M. Eric HOFFSTETTER, Maire Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL décide, à l'unanimité

- **D'ATTRIBUER** le contrat de fourniture de gaz naturel pour les bâtiments communaux sur la période du 1^{er} janvier 2027 au 31 décembre 2027 à l'entreprise ES ENERGIES STRASBOURG, avec les prix indiqués ci-dessus pour la consommation des sites,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer le contrat,
- CHARGE le Maire de prendre les mesures nécessaires en vue de l'exécution de la présente délibération.

Délibération rendue exécutoire
Transmise à la Sous-Préfecture le 09 décembre 2024
Publiée ou notifiée le 09 décembre 2024
DOCUMENT CERTIFIE CONFORME

Le Maire, Eric HOFFSTETTER La secrétaire, Emmanuelle PARISSE